



C'est quoi ?

Chaque école est dans l'obligation de se doter d'un projet, élaboré par le conseil des maîtres avec les représentants de la communauté éducative. Ce projet constitue un outil de travail fondamental destiné à assurer la cohérence des actions conduites à l'école. Il est l'élément fédérateur de toutes les actions qui doivent favoriser, par leur synergie, la réussite scolaire de tous les élèves. Il est élaboré pour une durée maximale de 5 ans

La démarche d'élaboration d'un projet d'école peut se résumer comme suit :

- Analyse de l'école, son environnement, ses élèves
- Choix des points à améliorer, à renforcer
- Définition des objectifs pour l'école et adaptation à chaque cycle
- Choix des actions qui permettront d'atteindre ces objectifs
- Mise en place d'un système d'évaluation

NOUVEAU

Le projet d'école arrive à échéance cette année : un nouveau projet est en cours d'élaboration pour la rentrée 2020

Projet d'école :

Ecole Maternelle : [Cliquer ici pour accéder au projet](#) [Prochainement]

Axe 1 – Elaboration du parcours citoyen dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République (Connaître les valeurs de la République – Vivre ensemble)

Axe 2 – Découverte de l'environnement naturel

Ecole Élémentaire : [Cliquer ici pour accéder au projet](#) [Prochainement]

Axe 1 – Elaboration du parcours citoyen dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République (Connaître les valeurs de la République – Vivre ensemble)

Axe 2 – Mise en place d'outils, de stratégies pour améliorer la compréhension des énoncés et des différents types de textes ou documents

Axe 3 – Améliorer l'expression orale

La commune, acteur du projet d'école



Valoriser la contribution de la commune au projet d'école

- Achats de plants et préparation plantations
- Entretien de l'espace plantations des maternelles
- Réparation et peinture des niches à oiseaux
- ...

